

VISITE AU BÉNIN DU DIRECTEUR AFRIQUE DE L'OIC

Pour une reconnaissance du droit des consommateurs

La Ligue pour la défense des consommateurs au Bénin (Ldcb) a reçu au Bénin pendant une semaine, le Directeur pour l'Afrique de l'Organisation internationale du consommateur (Oic) M. Amadou Kanouté et Mme Codou Kébé coordinatrice pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre du programme Oic. Cette visite s'inscrit dans le cadre de la présentation aux institutions de la République et aux partenaires au développement des droits du consommateur reconnus par les Nations-Unies.

Bruno B. DOSSOU

C'est le Conseil national des chargeurs du Bénin qui a accueilli la deuxième étape des activités de la délégation de l'Oic. Avant celle-ci, M. Amadou Kanouté et Mme Codou Kébé ont été reçus par les autorités béninoises. La délégation a fait une visite de terrain et donné une conférence de presse pour mettre fin à leur séjour.

Au cours de la cérémonie de présentation des droits du consommateur aux institutions de la République et aux partenaires au développement, le président de la Ldcb, M. Romain Houéhou, a énoncé les objectifs de la rencontre. «La Ldcb a initié cette activité de sensibilisation (...) pour faire savoir l'existant en matière des droits protégeant le consommateur, donner un coup d'accélérateur à l'éveil de la conscience du consommateur sur ses droits et respon-



Le Podium à la journée de sensibilisation

sabilités» a-t-il déclaré. Il a également reconnu que «cette activité vient en appui au projet de loi nationale de protection du consommateur initié par «Que choisir Bénin». Pour le Directeur de cabinet du ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Promotion de l'emploi, le consommateur mérite d'être protégé et «le consommateur ne peut entamer son autoprotection qu'à travers la connaissance de ses droits et responsabilités. Le directeur pour l'Afrique de l'Oic, M Amadou Kanouté s'est réjoui de l'initiative de la Ldcb et a dit que cette volonté traduit de nos jours, la préoccupation de tous les pays,

voire celle des pays en développement. «Nous sommes rattrapés par l'histoire car les principes directeurs de protection du consommateur sont devenus des refuges pour le père et la mère de famille qui voient leur budget fondre et les gouverneurs qui n'arrivent pas à juguler l'inflation» a-t-il fait savoir. Mais en l'absence d'une loi nationale qui protège les consommateurs, M. Bernard Dossou Dossa de «Que choisir Bénin» a fortement soutenu qu'il n'y a pas un vide juridique. Les consommateurs, a-t-il indiqué sont protégés par le code d'hygiène, le code pénal et le code de santé publique. □

Aphedd- Ldcb, un exemple de partenariat réussi

Le vendredi, tôt dans la matinée, la délégation de l'Oic a effectué à Womey, une visite de terrain. Le partenariat entre l'Association pour la promotion de l'homme, la protection de l'environnement pour un développement durable (Aphedd) et la Ldcb, a rendu possible cette visite.

«La femme est la lumière qui éclaire le monde. Sans la femme, il n'y a pas de développement». Tel est le message du chant de bienvenue des femmes de Womey réunies au sein des bases villageoises d'épargne et de crédit autogérés, à la délégation de l'Oic. Après les présentations d'usage, M. Romain Houéhou a défini les contours du partenariat Aphedd-Ldcb. Les actions des deux associations visent à faciliter la prise en charge des femmes et les aider à sortir de la pauvreté. La directrice exécutive de l'Aphedd, Mme Victoire Kpèdé après avoir fait la genèse de l'Ong, a sollicité la mobilisation des femmes pour soutenir, le moment venu, les initiatives de l'Oic et de la Ldcb pour protéger les droits des consommateurs afin de vaincre la pauvreté.

Le directeur Afrique pour l'Oic

s'est montré optimiste quant au développement de l'Afrique. «La mobilisation que j'ai vue me fait croire que le développement est encore possible. Car, il faut se prendre en charge à la base. Ce développement se bâtit sur le choix du consommateur, la solidarité», a-t-il expliqué. Il a promis aux femmes de Womey de les soutenir dans leurs actions de réduction de la pauvreté. C'est pourquoi, il a invité les autorités locales à soutenir les initiatives de prise en charge à la base. La coordinatrice pour l'Afrique de l'ouest et du centre, Mme Kébé Codou a reconnu les efforts fournis par ces femmes. Elle a révélé que cela fait partie des objectifs de l'Oic et prouve une fois encore que la femme est un noyau important du consommateur. La tournée a pris fin avec la visite des locaux de la Bavec Womey. □

LE POINT
au quotidien

Siège 332, Rue du Renouveau
Bp : 05 BP 1730
Tél. : 91.69.45/92.52.87
Fax :

E-mail : lepoint@leland.bj
www.lepointauquotidien.com
Fondé en 1997
Autorisation N° 194/MISAT/DC/DAI
SCC DU 31 7/197

DIRECTEUR DE PUBLICATION et
& REDACTEUR EN CHEF
Fernando HESSOU

SECRETAIRE DE RÉDACTION
Bruno B. DOSSOU

RÉDACTION

GISELE E. GLELE
Moudachirou SOUBEROU
Larisse HOUSSOU
Kokouvi EKLOU
Hyacinthe MEDENOU
Rose AKAKPO
Bonaventure KITI
Marie-Louise B. MATCHOUDO

CELLULE INFORMATIQUE

Olivia de LIMA

P.A.O

Damien GLELE K.

GESTION/ MARKETING/ PUBLICITÉ

Simplice QUENUM
Lucien KANAKIN

CORRECTEUR

K. Maxime SANNY

ILLUSTRATION

Achille GANSOU

Imprimerie COPEF
Tél: 30.63.70

M. Kanouté fait le point

La tournée de la délégation de l'Oic a pris officiellement fin par une conférence de presse animée par M. Amadou Kanouté, en présence de toutes les associations des consommateurs du Bénin. Il a fait surtout le point de sa rencontre avec les autorités du Bénin.

«J'ai tout apprécié et fortement depuis neuf ans que je ne suis plus arrivé au Bénin. Beaucoup de choses ont changé. D'une association de consommateurs, on est passé à onze. J'ai vu des associations de consommateurs qui ont grandi en terme d'approche. Mais il reste encore des choses à faire sur la voie de la professionnalisation du passage du message à la base». C'est la substance du message de M. Kanouté lors de la conférence de presse qui a marqué la fin de sa visite au Bénin. Il est revenu sur l'état d'avancement de la loi nationale des consommateurs et a souhaité que les choses s'accélèrent et aboutissent. Ainsi, le Bénin sera le premier pays francophone à avoir une légis-

lation en la matière, a souligné M. Kanouté.

Pour lui, la rencontre avec les pouvoirs publics a permis de constater que le mouvement du consommateur est respecté, qu'il y a un appui à ces derniers.

Des problèmes existent toujours, a-t-il dit. Ces problèmes passent par le manque de formation des associations, et le manque d'expertise des acteurs. C'est pourquoi, il a souhaité les appuyer dans le cadre d'une formation professionnelle.

Par rapport à loi nationale, les associations ont exigé qu'une étude participative soit faite avant son adoption. Actuellement, cette loi se trouve bloquée au niveau de la Cour suprême. □

VERNISSAGE D'EXPOSITION

René Aïnadou à la conquête de l'Art plastique

L'artiste musicien, Emmanuel René Aïnadou a procédé jeudi dernier, au Centre Africa Obota (Cao), de Cotonou, à la cérémonie de vernissage de ses tableaux. Le directeur du Bureau béninois des Droits d'auteurs (Bubedra), M. Samuel Ahokpa et plusieurs autres invités, par leur présence ont apporté une touche spéciale à cet événement.

Marie-Louise B.
MATCHOUDO

Plus d'une vingtaine de tableaux noir-blanc représentant des bateaux et des voitures, étaient exposés dans la salle de conférence du Cao. Entre autres, un paquebot à roue de 1838, une nef anglaise de 1200, une galère romaine, une nef de Christophe Colomb de 1492, une frégate cuirassée de 1860, une voiture de 1930. pour son auteur, l'objectif de telles réalisations est de faire le lien entre l'histoire et la mer. «C'est pour moi une question de séduction, pour montrer aux gens le côté esthétique», a-t-il poursuivi. Selon lui, le noir et blanc re-



L'artiste René Aïnadou

trace l'aspect authentique des choses.

L'art pour lui touche plus vite les gens et le message passe mieux. Pour le directeur du Bubedra, M. Samuel Ahokpa, l'art plastique est un domaine à soutenir et à promouvoir et les artistes doivent vivre du fruit de leurs travaux. □